

Inscription au projet GRENAT

L'inscription au projet GRENAT est ouverte à tout médecin exerçant en France métropolitaine ou dans les DOM-TOM et impliqué dans la prise en charge de patients (enfants et adultes) souffrant d'une épilepsie, quelque soit son domaine d'exercice (hospitalier , libéral, mixte).

Elle donne lieu aux services suivants, à travers le site www.Grenat.org:

- Utilisation protégée du registre permettant la saisie des informations médicales et sociales et le suivi des patients par le praticien.
- Accès protégé au forum de discussion
- Abonnement au journal.pdf de GRENAT assurant une veille scientifique et médicale du registre épilepsie, dont une version rapidement actualisée sera disponible en accès direct sur le site.
- Possibilité de soumettre des projets d'étude portant sur les données recueillies dans le registre.
- Possibilité de s'impliquer dans la gestion globale du registre (participation volontaire aux groupes de travail) ou de l'association Observatoire de l'Epilepsie (participation au Conseil d'administration, au bureau)

Il est attendu des praticiens adhérant au projet GRENAT :

- Un recueil prospectif et exhaustif des patients suivis pour une épilepsie après recueil du consentement signé, avec une utilisation continue du registre et du site
- Participation par les moyens disponibles (courrier, email, forum du registre) aux réflexions menées pour l'amélioration du fonctionnement du registre.

CONDITIONS DE CANDIDATURE.

Après avoir pris connaissance du projet GRENAT* tout médecin désirant en faire partie aura à adhérer à l'Observatoire de l'Epilepsie*, association loi 1901

Les conditions d'adhésion sont :

1°- Remplir le questionnaire de pré-adhésion en ligne

Après acceptation de la candidature par le Bureau de Grenat signifiée par e-mail dans un délai de 15 jours :

2° - Envoyer à l'Observatoire de l'Epilepsie – 9 avenue Percier – 75008 Paris :

- la charte de fonctionnement dûment datée et signée
- un chèque de cotisation de 30 euros libellé à l'ordre de l'Observatoire de l'épilepsie

dès validation de votre adhésion, vous recevrez par e-mail vos codes d'accès au registre

La cotisation initiale prend effet à l'acceptation du dossier de candidature et à l'attribution des codes d'accès.

*** tous ces documents sont disponibles en téléchargement sur
WWW.Grenat.org**

QUESTIONNAIRE DE PRE-ADHESION

1 Identité du Praticien

Nom :

Prénom :

Lieu d'exercice : (Hôpital Général, Hôpital Universitaire, Libéral, Institution, Autre)

Ville d'exercice :

Département d'exercice :

Année de thèse :

Spécialisation :

2 Profil des patients épileptiques suivis

Nombre moyen de patients suivis mensuellement pour une épilepsie :

Estimation Proportion des épilepsies généralisées idiopathiques

Estimation Proportion des épilepsies partielles pharmacorésistantes

Estimation Proportion des épilepsies de l'enfant

Estimation proportion des épilepsies rares

Estimation proportion de la co-morbidité

3 Intérêt dans la participation au registre GRENAT .

(classer par ordre de préférence : 1- objectif prioritaire à 8 – objectif mineur)

Disposer d'un registre pour suivre mes patients

Participer à des études multicentriques portant sur des pathologies rares

Elaborer des études portant sur les données du registre

Disposer d'une structure d'échanges entre praticiens impliqués dans l'épilepsie

Participer à la gestion du registre GRENAT (site, newsletter)

Participer à l'Observatoire de l'Epilepsie (CA, bureau)

Participer aux travaux des groupes GRENAT (groupe informatique, groupe financement, groupe études)

Autre (texte libre)